**Atelier de formation de 3 heures**

**LE NOUVEAU CODE DE LA JUSTICE PENALE DES MINEURS**

**Mercredi 28 octobre (9h30-12h30)**

**2ième PARTIE : CAS PRATIQUE**

*« Comme le texte est complexe, le choix a été fait de présenter le code à partir d’un cas pratique qui déroule la procédure. Chacun des professionnels exposera son point de vue en alternance entre magistrat et avocat. »*

|  |
| --- |
| **Cas pratique :**  Jordan CREDOF et Alex DALLOZ, mineurs de 15 ans et 17 ans sont mis en cause pour vol en réunion avec violences, à l’encontre de Clara LITEC, majeure de 19 ans.  Les faits ont été commis le 30 mars 2021  Alex récidiviste sous l’empire de l’ordonnance de 1945 a été condamné à une remise à parents, un sursis probatoire pour détention de stupéfiants et une mise sous protection judiciaire (MSPJ) pour outrage et rébellion.  Jordan est inconnu des services de police et de justice. |